



CONDITIONS D'ADHÉSION

Association
BON USAGE DU MÉDICAMENT

ACTEURS DU BON USAGE, REJOIGNEZ L'ASSOCIATION BON USAGE DU MÉDICAMENT

En adhérant, à titre individuel et/ou par votre institution, vous contribuerez à une Tribune à laquelle tous les acteurs de santé font progresser la connaissance, l'expérience, la pratique et les outils du Bon Usage des Médicaments, enjeu de santé et sociétal majeur.

→ CONTRIBUTION INDIVIDUELLE DE 100€ PAR AN

Contrepartie

- Possibilité de revendiquer la signature de la Charte* (réception 1 autocollant « Adhèrent de l'ABUM, Signataire de la Charte Bon Usage du Médicament »)
- Destinataire de l'information concernant l'ABUM, CR de réunions, publications, projets...
- Possibilité d'information personnalisée (projet, publication, outil, service...) sourcée dans le site Web et promu par le comité de sélection de l'ABUM
- Invitation au Forum annuel

→ CONTRIBUTION INSTITUTIONNELLE DE 1 000€ PAR AN

Contrepartie

- Possibilité de revendiquer la signature de la Charte* (réception 10 autocollants « Adhèrent de l'ABUM - Signataire de la Charte Bon Usage du Médicament »)
- Statut d'adhérent dans les documents de communication de l'association
- Participation aux réunions du COFIL de l'association
- Destinataire de l'information concernant l'ABUM, CR de réunions, publications, projets...
- Possibilité d'information personnalisée (projet, publication, outil, service...) sourcée dans le site Web et promu par le comité de sélection de l'ABUM
- 5 invitations au FORUM annuel
- Diffusion d'une information BUM dédiée dans le dossier presse

→ CONTRIBUTION MEMBRE BIENFAITEUR À PARTIR DE 10K€ PAR AN

Contrepartie

- Possibilité de revendiquer la signature de la Charte* (réception 10 autocollants « Adhèrent de l'ABUM - Signataire de la Charte Bon Usage du Médicament »)
- Statut de membre bienfaiteur dans les documents de communication de l'association,
- Participation aux réunions du COFIL de l'association
- Destinataire de l'information concernant l'ABUM, CR de réunions, publications, projets...
- Possibilité d'information personnalisée (projet, publication, outil, service...) sourcée dans le site Web et promu par le comité de sélection de l'ABUM
- Intégration au programme du FORUM annuel (participation table ronde ou communication courte)
- 10 invitations au FORUM annuel
- Diffusion d'une information BUM dédiée dans le dossier presse

Pour toute demande de diffusion d'une information personnalisée (projet, publication, outil, service...) le comité de sélection de l'association donnera son accord avant communication suivant des paramètres simples et synthétiques : rationnel, équipe, synthèse du projet et publications/communications éventuelles si projet finalisé, mode de diffusion et applications pratiques.

Le sujet sera communiqué sous forme de brève et/ou de communication sur le site Abum.com et pourra, s'il est retenu à cet effet, donner lieu à communication orale au cours du Forum annuel.